

Consentement à la communication de renseignements personnels à un tiers (Article 53 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*)

Note 1 – La forme masculine utilisée dans ce formulaire désigne aussi bien les femmes que les hommes lorsque le contexte s'y prête.

Section 1	Renseignements sur l'identité de la personne qui donne le consentement		
Prénom et nom de famil	e :		Date de naissance (jour/mois/année) :
Adresse (numéro civique, appartement, rue) :			
Ville :		Code postal :	Téléphone (où on peut me rejoindre le jour) :
Section 2 Consentement à la communication des documents indiqués			
Je, (prénom et nom en lettres moulées), consens à ce que la Ville de Lévis communique à la personne désignée à a la Section 5 les renseignements personnels qui me concernent et qu'elle détient relativement à ce qui suit (préciser ci-dessous le ou les documents visés par votre consentement) :			
0 1' 0	Dent's description of		Note – Joindre une feuille en annexe si nécessaire.
Section 3 Durée du consentement			
Ce consentement est valide pour une durée de jours après la signature de ce document à moins qu'il ne soit révoqué ou jusqu'à un an après sa signature, selon la première de ces éventualités.			
Section 4 Signature de la personne qui donne le consentement			
J'ai lu et compris la portée de ce document.			
Date	Signature		(Prénom et nom en lettres moulées)
Section 5 Renseignements sur l'identité de la personne désignée pour recevoir la communication			
Nom de famille et pré		Organisme ou entrepris	
Adresse:		Fonction (s'il y a lieu) :	
Ville :		Code postal :	Téléphone :
Section 6	Protection des renseignements personnels		
Les renseignements personnels recueillis par la Ville de Lévis sont nécessaires à l'exercice de ses attributions et ils seront traités confidentiellement. La Ville de Lévis ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel ou ses mandataires pour l'application de ce consentement. Toute consultation ou rectification de ces renseignements est possible en s'adressant au responsable de l'accès aux documents et de la			
protection des renseignements personnels de la Ville.			

Enfin, il est possible de mettre fin à votre consentement avant l'expiration du délai de la durée de votre consentement indiqué à la Section

3, en transmettant un écrit signé de votre part au responsable d'accès aux documents de la Ville